



Master Management intègre sécurité, environnement, qualité (SEQ)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Management intègre sécurité, environnement, qualité (SEQ). 2014, Université Montpellier 1 - UM1. hceres-02040722

HAL Id: hceres-02040722

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040722>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Management intégré : sécurité,
environnement, qualité (SEQ)

de l'Université Montpellier 1 – UM1

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Montpellier 1 – UM1

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Management intégré : sécurité, environnement, qualité

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150009203

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Montpellier 1, espace Richter, Bât E rue Vendémiaire et Faculté de droit, Montpellier 1, 39 rue de l'Université

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master mention *Management intégré : sécurité, environnement, qualité* prend place au sein des formations juridiques de la faculté de droit de Montpellier. La formation se déroule sur deux années, avec une première année (M1) construite en deux semestres et 10 unités d'enseignement et une seconde année (M2) construit à partir de 11 unités d'enseignements (UE) et aboutissant sur un stage. La mention ne comprend pas de spécialité. Cette mention attire environ une trentaine d'étudiants pour chacune de ces deux années. La formation est accessible à des étudiants diplômés de la troisième année de la licence professionnelle *Sécurité, environnement, qualité* mais également aux étudiants de licence de droit ayant suivi deux unités d'enseignement adaptées à cette formation. Cette mention vise à former des étudiants en formation initiale, avec les dispositifs des contrats d'apprentissage, aux métiers de responsables, cadres et juristes ayant pour objet de traiter des questions de sécurité et de qualité dans le secteur privé (responsable qualité, ingénierie, expertise...) ou le secteur public (contrôle, veille, prévention...).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs et les modalités pédagogiques de la mention sont de former aux métiers de l'encadrement dans le domaine du management des risques (responsable qualité, ingénierie, expertise, veille juridique...). Sur les deux années, des enseignements théoriques et pratiques sont dispensés dans les matières juridiques (droit du travail, droit des assurances, urbanisme...) et particulièrement dans la réglementation des secteurs à risques. Les volumes horaires globaux de l'enseignement en présentiel se situent aux niveaux habituellement observés pour des formations de master juridique (499 heures en M1 et 422 heures en M2). Pour certains cours, on peut regretter un manque de lisibilité et d'harmonisation avec des volumes horaires inhabituels (cours de six heures, de sept heures, de 14 heures, de 12 heures, de 31 heures...). La formation permet aussi de concilier cette culture juridique avec une approche scientifique. Eu égard aux postes déjà pourvus et aux stages offerts aux étudiants, les objectifs sont atteints. Néanmoins, sur les deux années, il existe une relative absence de connaissances dispensées dans le domaine de la santé (21 heures seulement en première année, absence de cours en seconde année) et autour des questions alimentaires (aucun enseignement). On note également une absence de mutualisation liée à la spécificité des cours. Les compétences additionnelles et transversales sont bien assurées avec, pour les deux années, de l'anglais, de l'informatique, de la méthodologie, de la veille juridique, du management... La formation est enfin ouverte en alternance, principalement sous la forme de contrats d'apprentissage (84 % en M1 et 97 % en M2 pour l'année 2012/2013), ce qui est un point excellent pour le secteur professionnel visé.

En ce qui concerne le positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique, la formation se situe, logiquement, dans le prolongement des études de droit et répond parfaitement à l'identité de l'Université Montpellier 1 qui regroupe trois domaines : droit, économie, gestion ; sciences, technologie, santé ; sciences et techniques des activités sportives. La formation est la seule dans la région à organiser de telles compétences dans le domaine de la sécurité, la qualité et l'environnement. L'adossement à la recherche est réalisé via l'organisation des journées d'études et des colloques sur les thèmes de la sécurité et la qualité. Il manque néanmoins de la méthodologie dans le contenu des unités d'enseignement et il n'y a pas de preuves de poursuite en thèse de doctorat. L'adossement aux milieux socio-professionnels est pleinement réussi avec des partenaires professionnels nombreux permettant un taux maximal de contrats en apprentissage (84 % en M1, 97 % en M2). Enfin, des relations pertinentes ont été organisées avec des partenaires tels que l'Ecole des mines d'Alès, l'Ecole Nationale de chimie de Montpellier, l'Agence pour l'énergie nucléaire dans le cadre de l'université d'été de droit nucléaire. L'ouverture à l'international manque néanmoins à cette formation (en tout cas le dossier ne comporte pas d'éléments sur ce point).

L'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont également satisfaisantes. L'effectif est stable et se situe à une trentaine d'étudiants pour chacune des deux années. L'origine des étudiants n'est pas renseignée de sorte que l'attractivité ne peut être mesurée normalement. Le taux de réussite est excellent, il avoisine les 90/95 % sur les deux années de formation. Pour ce qui concerne le devenir des diplômés, la formation assure correctement le suivi du devenir des diplômés et fournit des données quantitatives et qualitatives. L'insertion professionnelle se situe à un très bon niveau en 2009/2010 (76 %), avec ensuite logiquement une légère décline liée à la durée entre la sortie de la formation et le moment de l'enquête (59 % en 2010/2011 et 47 % en 2011/2012). Ces chiffres sont bons et des exemples d'insertion les illustrent parfaitement.

Le pilotage de la mention souffre d'abord d'une équipe déséquilibrée. Il n'y a qu'un seul professeur d'université, aucun maître de conférences, mais un nombre important de professionnels qui ne couvrent pas forcément toutes les disciplines représentées. Les modalités de suivi de la formation se sont améliorées avec l'institution et la tenue d'un conseil d'études et de perfectionnement, ainsi que l'existence d'un comité de pilotage. Le suivi des étudiants est en voie d'amélioration avec la mise en place d'une plate-forme professionnelle. L'évaluation de la formation par les étudiants est mise en place depuis 2012/13. Elle prend la forme d'un questionnaire anonyme remis à la fin de chaque semestre de M1 et M2. Il n'est pas fait mention d'une évaluation par les sortants. Pour ce qui est des recommandations de l'AERES, les objectifs de la mention ont été clarifiés, le suivi des étudiants s'est également amélioré même si la plate-forme de suivi des étudiants n'est pas encore opérationnelle. Concernant la qualité du dossier, il manque des données sur l'origine des étudiants, sur les chiffres de réussite. Des éléments des annexes auraient dû se situer dans le dossier principal.



Les fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et ADD (annexe descriptive au diplôme) sont de bonne qualité bien que les codes ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois) ne soient pas à jour.

- Points forts :
 - Une formation originale et bien identifiée dans le domaine de la sécurité, l'environnement et la qualité.
 - Une formation qui organise pleinement l'alternance avec des contrats d'apprentissage.
 - De bons taux de réussite en M1 et M2.

- Points faibles :
 - Une équipe pédagogique déséquilibrée avec un seul enseignant-chercheur et des professionnels qui ne représentent pas toutes les disciplines envisagées dans la formation.
 - Les aspects sanitaires et sécurité alimentaire insuffisamment prises en compte.
 - Des volumes horaires assez désordonnées suivant les matières.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait rééquilibrer l'équipe pédagogique en insérant davantage d'enseignants-chercheurs. Il faudrait aussi envisager davantage de cours (théoriques et pratiques) dans les domaines de la sécurité alimentaire et les aspects sanitaires. Il pourrait s'agir aussi de renforcer les liens avec l'Université Montpellier 2 - Sciences et techniques.



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.